

No. de résolution
ou annotation



Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Comité exécutif
Le 24 novembre 2010

À une séance ordinaire du COMITÉ EXÉCUTIF de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **vingt-quatrième jour du mois de novembre deux mille dix**, à dix-neuf heures, formant quorum sous la présidence de madame Georgette Bazinet, sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Alarie	Suzanne Poirier
Christian Daigneault	Louise Rocheleau Laporte
Yvon Lemire	Pierre Tremblay

ABSENCES MOTIVÉES

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Nathalie Jolin	Nathalie Bellerose
----------------	--------------------

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Lucie Trudel	Directrice des Services complémentaires
Yvan Beauregard	Directeur du Service des ressources humaines
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Yvon Lemire, vice-président du Comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres du Comité exécutif et aux cadres, et préside l'assemblée jusqu'à la nomination à la présidence du Comité exécutif.

NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT la formation d'un nouveau Comité exécutif;

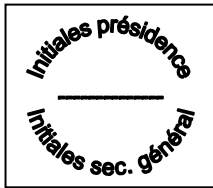
CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un membre du Comité exécutif à la présidence;

100-CE/10-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

DE nommer madame Georgette Bazinet, présidente du Comité exécutif à compter du 24 novembre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Province de Québec

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du Comité exécutif

Le 24 novembre 2010

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

101-CE/10-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 OCTOBRE 2010

102-CE/10-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2010 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

La présidente salue l'assistance et les membres de la direction générale et les cadres.

DEMANDES DE CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES – JOURNÉE DE LA FAMILLE DES CHENAUX

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière pour la journée de la famille des Chenaux qui aura lieu le 15 mai 2011;

CONSIDÉRANT les objectifs de cette journée, notamment, la valorisation du rôle des familles dans notre société et de consolidation du sentiment d'appartenance à la MRC des Chenaux;

CONSIDÉRANT que la MRC des Chenaux englobe neuf municipalités du territoire de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

103-CE/10-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

DE faire une contribution financière de 500,00\$ pour soutenir l'organisation de cette journée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET RETRAITÉES DE L'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC DE LA RÉGION 04 / PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de l'Association des retraités et retraitées de l'enseignement du Québec de la région 04 afin d'offrir à ses membres deux bulletins au cours de l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT que ce bulletin est un moyen privilégié d'échanges, d'information et de lien entre ses membres;

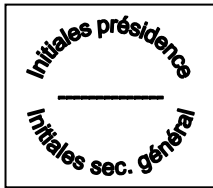
CONSIDÉRANT l'importance de la contribution bénévole des retraités de l'enseignement auprès des jeunes dans nos établissements d'enseignement;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation de budget « contribution à divers organismes »;

104-CE/10-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 175,00\$ soit versé à titre de commandite pour un espace publicitaire de ¼ de page, pour 2 parutions, dans le bulletin qui paraîtra tous les quatre mois.



ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PLACE AUX JEUNES DE LA MRC DES CHENAU

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de projet Place aux jeunes des Chenaux du Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières / MRC des Chenaux qui se déroulera aux mois de janvier et de février 2011.

CONSIDÉRANT l'objectif premier de ce projet, soit la prévention de l'exode des jeunes de la MRC des Chenaux;

CONSIDÉRANT que l'objectif du projet est de faire découvrir aux participants le potentiel de la MRC Des Chenaux et de leur fournir les outils nécessaires pour concrétiser le désir des jeunes à venir ou revenir s'établir pour réussir leur carrière;

CONSIDÉRANT que le projet est offert aux jeunes adultes, âgés entre 18 et 35 ans, qui ont terminé leurs études ou sont en voie d'obtenir leur diplôme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires;

CONSIDÉRANT l'impact de ce projet sur la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT le cadre de référence concernant les critères applicables à l'utilisation du budget « contributions à divers organismes »;

105-CE/10-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

QU'un montant de 500,00\$ soit versé au projet « Place aux jeunes de la MRC des Chenaux ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FINALE RÉGIONALE MAURICIE - CENTRE-DU-QUÉBEC – EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC 2011

CONSIDÉRANT la demande de contribution financière de Expo-sciences pour la tenue de la finale régionale, qui se tiendra du 25 au 27 mars 2011 à l'École secondaire Paul-Lejeune;

CONSIDÉRANT que cette compétition scientifique d'envergure réunira quelque 130 jeunes aspirants scientifiques de 6 à 20 ans de la région;

CONSIDÉRANT que des élèves de notre Commission scolaire participeront à cet événement;

CONSIDÉRANT le cadre de référence sur les critères applicables à l'utilisation du budget « contribution à divers organismes »;

106-CE/10-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE TREMBLAY, COMMISSAIRE,

QU'une contribution financière de 900,00\$ soit remise à Expo-sciences comme soutien pour la finale régionale Mauricie, Centre-du-Québec.

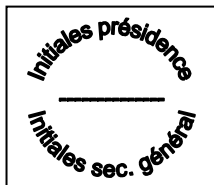
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

PERSONNEL DE SOUTIEN - ENGAGEMENT

CONSIDÉRANT les besoins d'une agente ou d'un agent de bureau classe 1 à l'école Chavigny;

CONSIDÉRANT l'article 7-3.00 de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;



107-CE/10-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISE ROCHELEAU LAPORTE, COMMISSAIRE,

Que madame Isabelle Flageole soit engagée à titre d'agente de bureau classe 1 à temps complet (35 heures par semaine), à l'école Chavigny, à compter du 22 novembre 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DE L'ENTREPRENEUR - RÉFECTION DE L'AUDITORIUM AU PAVILLON DE LA SALLE (CFP BEL-AVENIR)

CONSIDÉRANT le projet de Réfection de l'auditorium au centre de formation professionnelle Bel-Avenir;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la conformité des soumissions déposées;

CONSIDÉRANT la recommandation de architecte, monsieur Jean-François Bilodeau, de Bilodeau Baril Associés architectes;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

108-CE/10-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

Que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de Les Entreprises BDM inc., au montant de 139 500 \$, excluant les taxes, pour le projet de Réfection de l'auditorium au centre de formation professionnelle Bel-Avenir, conformément au Règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics (c. C-65.1, r.3);

Que le président de la Commission scolaire, M. Yvon Lemire, et le directeur général, M. Michel Morin, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

NOMINATION D'UN PROFESSIONNEL - PROJETS D'INVESTISSEMENTS 2010-2011

CONSIDÉRANT les projets d'investissements à réaliser pour l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources matérielles;

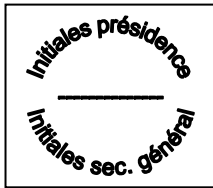
109-CE/10-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE,





De retenir les services du professionnel nommé ci-dessous pour la réalisation du projet d'investissements 2010-2011 suivant, sous réserve de l'acceptation des projets par la ministre de l'Éducation, s'il y a lieu :

#	Établissement	Projet	Professionnel
016	De la Source	Réfection de maçonnerie	Régis Côté et associés, architectes
042	Louis-de-France		
043	Blanche-de-Castille		

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



DÉPÔT DE DOCUMENTS

-  Nomination de l'entrepreneur – Travaux du 1025, rue Marguerite-Bourgeoys, Trois-Rivières
-  Liste des chèques émis – Octobre 2010
-  Liste des frais de déplacement – Octobre 2010
-  Rapport du comité de vérification des comptes – Octobre 2010

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 H 19, CHRISTIAN DAIGNEAULT, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale